



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Avec MaPrimeRénov' vous améliorez votre logement et dépensez moins d'énergie



Document adapté en **FAcile à Lire et à Comprendre**

## Pourquoi rénover votre logement ?

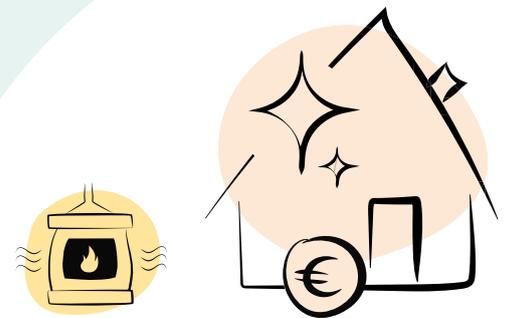
MaPrimeRénov' est la principale aide financière de l'État pour faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement.

**La rénovation énergétique sert à dépenser moins d'énergie.**

Par exemple avec l'installation de systèmes de chauffage plus écologiques comme un poêle à bois.

**Avec MaPrimeRénov'**

- Vous avez un logement plus confortable
- et vous faites des économies



## MaPrimeRénov' c'est pour qui ?

MaPrimeRénov' est une aide pour **tous les propriétaires qui :**

- habitent dans leur logement
- ou louent leur logement à une autre personne

Le montant de l'aide financière dépend :

- de votre projet,
- de vos revenus,
- et du lieu de votre logement



# Quels sont les projets financés par MaPrimeRénov' ?

Pour avoir cette aide financière, les travaux de rénovation doivent :



- permettre de consommer moins d'énergie
- et respecter l'environnement.



## **Vous voulez faire installer un système de chauffage ou d'eau chaude plus écologique et plus économique ?**

Par exemple vous voulez installer une pompe à chaleur air et eau à la place de votre chaudière au gaz.

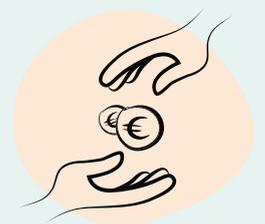
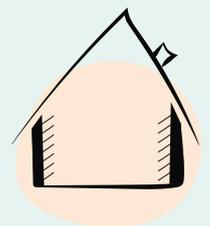
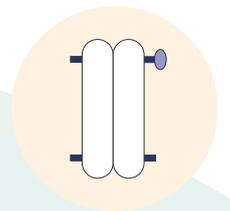
**Une pompe à chaleur air et eau,** c'est un système de chauffage qui permet de produire de la chaleur à partir de l'air extérieur.

**C'est écologique car l'air est une énergie renouvelable.**

## **Vous voulez faire des travaux d'isolation car l'air et le froid rentrent dans votre logement ?**

Par exemple vous voulez épaissir vos murs par l'extérieur et changer vos fenêtres.

**Avec ce type de travaux vous pouvez avoir une aide financière. Plus vos revenus sont bas, plus l'aide est importante.**



## **Vous voulez faire au moins 2 types de travaux de rénovation énergétique ?**

**Vous avez froid chez vous en hiver et chaud en été ?**

**Vous avez de gros problèmes d'humidité ?**

Il faudra sans doute faire d'autres travaux en plus de changer votre système de chauffage.



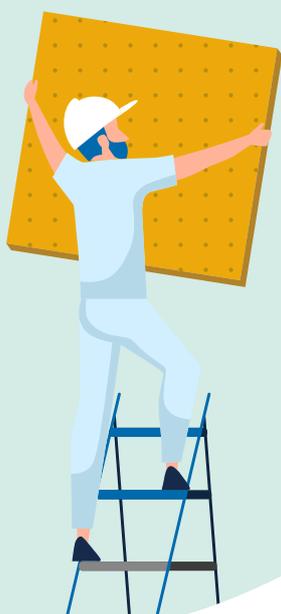
Par exemple faire installer en plus :

→ **un système de ventilation double-flux.**

C'est un système qui permet de mieux aérer votre logement.

→ **et isoler votre maison avec au moins 2 travaux d'isolation.**

Par exemple ajouter une épaisseur à vos murs avec des panneaux extérieurs et remplacer vos fenêtres par un double vitrage.



**Un professionnel vous accompagne du début jusqu'à la fin de votre projet.**

Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'.

Avec d'importants travaux

**vous pouvez avoir une aide jusqu'à 63 000 euros.**

Cette aide financière est un pourcentage du montant global des travaux.

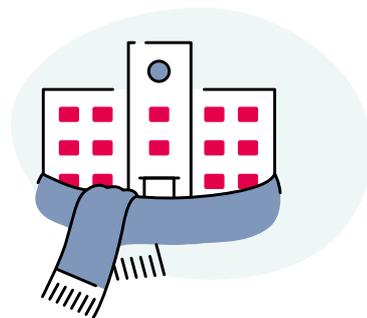
Le pourcentage est calculé selon vos revenus.

Vous avez droit à l'aide quels que soient vos revenus.

Plus vos revenus sont bas, plus l'aide est élevée.



## Votre copropriété veut faire faire des travaux de rénovation énergétique dans l'immeuble ?

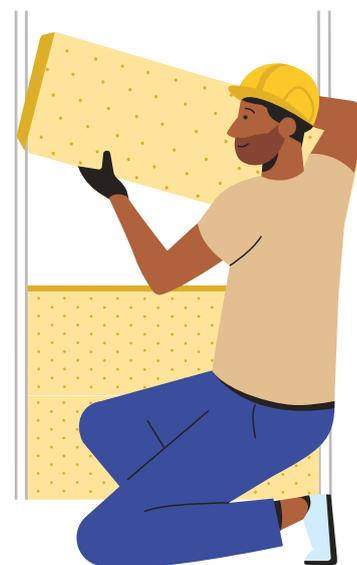


Par exemple :

Isoler les murs de la copropriété par l'extérieur et changer le système de chauffage collectif, c'est-à-dire pour tous les appartements et installer un système de ventilation.

Pour avoir cette aide financière, les travaux de rénovation doivent :

- permettre de consommer beaucoup moins d'énergie
- et respecter l'environnement.



L'aide financière MaPrimeRénov' Copropriété est un pourcentage du montant total des travaux. Chaque copropriétaire reçoit une aide financière selon la taille de son appartement.

**Vous pouvez avoir une aide jusqu'à 13 750 € par logement.**



**Vous pouvez avoir plusieurs aides financières en même temps**

MaPrimeRénov' + les aides locales, de votre ville par exemple

# Quelles sont les 5 étapes pour avoir une aide financière MaPrimeRénov' ?

1

**Contactez un conseiller France Rénov'**



téléphonez au **0808 800 700**

ou prenez rendez-vous



dans un Espace conseil France Rénov' près de chez vous

Pour trouver l'Espace conseil près de chez vous

allez sur le site internet :



[www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller](http://www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller)

**Votre conseiller France Rénov'**

- vous aide pour concevoir votre projet
- vous dit à quelles aides vous avez droit
- et vous indique quel professionnel peut évaluer l'état de votre logement et sa consommation d'énergie

**Vous voulez faire plusieurs travaux de rénovation énergétique pour consommer beaucoup moins d'énergie ?**

Un professionnel vous accompagne du début jusqu' à la fin de votre projet.

**Ce service s'appelle Mon Accompagnateur Rénov'**

Les professionnels doivent être dans la liste de France Rénov' :



[www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov](http://www.france-renov.gouv.fr/annuaires-professionnels/mon-accompagnateur-renov)



2

## Demandez des devis auprès d'artisans



**Attention !**

L'artisan doit être reconnu  
garant de l'environnement.

On dit aussi RGE.

Cela veut dire qu'il a eu une formation  
pour travailler en respect  
avec l'environnement.



3

## Faites votre demande d'aide sur internet

Le conseiller France Rénov' vous donne l'adresse internet  
pour faire votre demande d'aide.

➔ Remplissez le formulaire sur le site internet  
et ajoutez le devis de l'artisan choisi.



Si vous avez des difficultés,

**France services** peut vous aider  
à faire votre demande sur internet.

C'est un lieu d'accueil  
pour vous aider dans vos démarches administratives.  
C'est gratuit et à moins de 20 minutes de chez-vous.



Cliquez sur ce lien [www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr)  
pour trouver une maison **France services**  
près de chez vous.



4

## Faites faire les travaux

Attention !

Attendez la réponse de France Rénov'  
avant de commencer les travaux.



Quand les travaux sont finis :

- Payez l'artisan
- Demandez une facture



5

## Demandez le versement de l'aide financière

Ajoutez vos factures sur le site internet  
Vous recevez MaPrimeRénov'



MaPrimeRénov'

Si vous avez des difficultés,  
France **services** peut vous aider  
à déposer vos factures sur internet.





Si vous voulez rénover votre logement,  
**trouvez un conseiller France Rénov'**



→ sur internet [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)  
cliquez sur **nous contacter**



→ ou par téléphone au **0808 800 700**



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète



[Com'access](http://www.comaccess.org) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **FA**cile à Lire et à **C**omprendre.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :

[www.inclusion-europe.eu/easy-to-read](http://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read)

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement Tess et Anthony du collectif CAP'acité (site capacite.net) pour la relecture et la validation du document.